23 FÉVRIER 2024 | Volume 31 N° 7

Syndicalement vôtre

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

Mon premier mot de la présidence



CE QUE JE NOUS SOUHAITE POUR LA SUITE

Par Sophie Milot, présidente

C'est avec beaucoup de fébrilité que je rédige ce premier mot de la présidence. Je me permets de me présenter, pour celles et ceux qui me connaissent peu ou qui ne me connaissent pas du tout.



Novembre 2023
Sophie Milot, présidente
Simon Séguin, vice-président à la vie professionnelle
Simon-Pierre Hébert, vice-président aux relations du travail
Absent de la photo : Steeve Pinsonneault, vice-président à la vie syndicale

Lors de la négociation de 2020, j'étais bien loin de me douter qu'un jour, je me porterais candidate au poste de présidence du SEOM. J'étais déléguée de mon établissement depuis près de dix ans et je croyais naïvement que je m'impliquais pour moi-même. Je trouvais nécessaire de me tenir au courant de mes droits, mais aussi de mes «devoirs» envers l'employeur.

Lors de l'élection générale de mai 2021, j'ai choisi de poser ma candidature au poste de conseillère au primaire au sein du Conseil d'administration du SEOM. Je me suis également impliquée dans des comités paritaires afin de comprendre un

DANS CE NUMÉRO

03 L'ENTENTE DE PRINCIPE ET L'ENTRE-DEUX NÉGOCIATION

04 JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

05 LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

SUITE DE L'ÉDITORIAL

peu plus le rôle de l'employeur dans certaines situations. Le fait de saisir les raisons qui motivaient sa position me permettait de proposer des solutions qui convenaient davantage aux profs que je représentais.

Ensuite, j'ai occupé avec bonheur la fonction de vice-présidente à la vie syndicale. Je savais que j'en aurais beaucoup à apprendre, mais le bien des profs et celui de notre organisation syndicale me tenaient certainement assez à cœur pour être à la hauteur de la tâche. Finalement, après le départ de notre ancien président, David Hamel, vers des fonctions auprès de la FAE, j'ai accepté de relever ce nouveau défi et de me présenter aux élections partielles du 23 janvier 2024.

De constater la mobilisation grandissante entre les phases de consultation du plan d'action et le nombre incroyable de personnes présentes à la dernière Assemblée générale m'a rendue fière de faire partie du SEOM. La modernisation et l'amélioration de nos modes de communication ont permis aux membres d'être plus au courant de ce qui se passait. Le fait que les membres remettent en question les procédures et les décisions prouve que les choses bougent. C'est formidable!

Le travail qui reste à accomplir jusqu'à la fin du triennat demeure considérable. Plusieurs dossiers ou travaux ont dû être mis de côté dans les derniers mois pour prioriser la négociation nationale. Le temps est maintenant venu de les réactiver. Nous avons pu constater dans la dernière année que certaines procédures et règles avaient besoin d'actualisation afin de se coller aux besoins réels et plus modernes des membres. Nous devrons donc, dans les mois à venir, avant la prochaine ronde de négociation nationale, analyser et réfléchir sur des changements à apporter à nos statuts et dresser un bilan de la négociation 2023.

Voilà ce que je nous souhaite pour la suite : un syndicalisme qui reflète ce que nous sommes, dans le respect des règles du jeu et des conventions collectives, et qui nous poussera à améliorer les choses pour adapter nos statuts aux réalités vécues par les membres afin d'offrir à toutes et tous la chance de participer démocratiquement à cette vie syndicale.

Soyons fières et fiers de ce que nous sommes, soyons fières et fiers de ce que nous représentons et rêvons grand pour la suite.

FORMATIONS SYNDICALES

Voici un récapitulatif des formations syndicales à venir.

DATE	HEURE	FORMATION	MODE	INSCRIPTION
14 mars 2024	13 h à 16 h	ILP	En présence	Participer
21 mars 2024	17 h à 19 h	ILP	En virtuel	Participer
Mai 2024	17 h à 19 h	Sécurité d'emploi précaires	En virtuel	Lien à venir



L'ENTENTE DE PRINCIPE ET L'ENTRE-DEUX NÉGOCIATION

Par Steeve Pinsonneault
Vice-président à la vie syndicale et conseiller à l'éducation des adultes

Au cours de nos visites sur le terrain, on a souvent entendu des membres qui remerciaient les élus du Conseil d'administration pour leur travail. Toutefois, nous insistons sur le fait que sans les membres qui se trouvent quotidiennement dans les salles de classe, le Conseil d'administration n'existerait pas. Nous ne faisons que porter votre voix et si chacun joue son rôle, nous pourrons améliorer nos conditions de travail. C'est pourquoi, à notre tour, nous tenons à vous remercier pour votre implication et les sacrifices que vous avez consentis durant cette négociation.

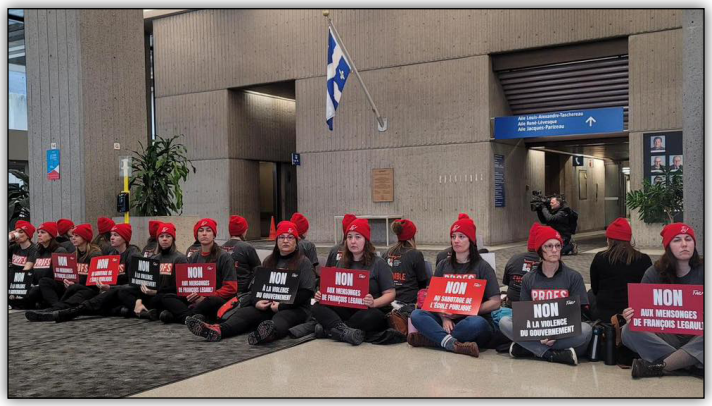


Photo : FAE

Nous venons tout juste d'entériner la nouvelle entente de principe. Bien entendu, cette négociation ne règlera pas tous les maux de la composition de la classe. Cependant, elle obligera la documentation des portraits de la réalité des classes. Ainsi, le CSS devra ajouter des classes quand des cohortes se composeront d'au moins 60 % d'élèves avec un plan d'intervention et d'élèves avec des valeurs 22 et 32 au primaire. Dans l'impossibilité d'ouverture de classe, il devra offrir des services additionnels à ces cohortes. Au secondaire, le CSS n'aura aucune obligation d'ouvrir des classes, mais le taux d'élèves avec un plan d'intervention et ayant des valeurs 22 ou 32 sera réduit à 50 % et c'est l'ajout de TES qui est prévu. Bien que cette solution ne soit pas une panacée pour l'amélioration de la tâche de toutes les enseignantes et tous les enseignants, elle représente une avancée jugée la meilleure possible, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre, de l'intransigeance et du mépris de l'actuel gouvernement. En plus de répondre à l'une des revendications votées par les membres en octobre 2022, cette solution pose les bases de demandes sur la composition de la classe à la prochaine négociation.

Les membres de la FAE ont entériné toutes les demandes syndicales lors des assemblées générales des syndicats affiliés, dont le SEOM. Sans leur appui, le SEOM et la FAE ne peuvent agir en leur nom et porter leur voix. C'est pourquoi leur implication constante s'avère primordiale. Pour ce faire, nous sommes toutes et tous invités à participer aux instances tout au long de l'année.

Se préparer financièrement à la prochaine négociation

Finalement, étant donné que les membres ont toujours refusé l'instauration d'un fonds de grève, il nous faut penser dès maintenant à nous préparer financièrement à la prochaine négociation. Pour vous donner un ordre de grandeur, un montant de 50 $ par paie représente 2,3 % du salaire brut d'une enseignante ou d'un enseignant à l'échelon 3. En utilisant un virement automatique pour déposer ce montant dans un compte épargne ou un CELI, on peut épargner 1 300 $/an, soit l'équivalent d'une paie nette. Pour un enseignant à l'échelon 16, ce montant revient à environ 86 $ par paie. La distribution de 92 600 $ en cartes-cadeaux alimentaires a reflété la détresse financière des membres durant cette longue grève. Personne ne souhaite que cette situation se répète, alors raison de plus pour commencer à mettre de l'argent de côté dès aujourd'hui!

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2024

Par le Comité de la condition du féminisme enseignant

Le *Collectif 8 mars* se compose d'organisations syndicales et féministes représentant près de 800 000 femmes au Québec. Sa mission : promouvoir la *Journée internationale des droits des femmes* pour de meilleures conditions de travail et de vie pour les femmes, pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes et pour l'égalité des femmes entre elles.

Cette année, le slogan du Collectif 8 mars pour la *Journée internationale des droits des femmes 2024* est « Ça gronde ! ».

Ça gronde en dedans, ça gronde en dehors, ça gronde partout.

Partout, les inégalités. Partout, les violences. Partout, les crises. Crise climatique, crise du logement, crise de nos services publics, crise de confiance en nos systèmes. Nos systèmes défaillants, dépassés, à bout de souffle.

Nous aussi, on est à boutte. En colère. Et on a peur, parfois. C'est vrai, notre feu pourrait s'éteindre, anéanti par nos peines et nos pleurs.

Mais non. Il s'attise, il grandit. Il se nourrit des luttes des unes, s'alimente de l'indignation des autres.

Ça gronde, ça bouillonne et ça fulmine. Ça explosera. Ça explose déjà de ce feu qui peut soigner, qui peut solidariser. De ce feu qui peut tout changer.

Source : Intersyndicale des femmes

Oui, un profond mécontentement secoue le monde de l'éducation. La colère est palpable, on ne peut le nier. Cette colère, bien qu'inconfortable et difficile à vivre, demeure légitime. Comment pouvons-nous canaliser cette énergie pour concrètement améliorer la vie des enseignantes et promouvoir l'égalité ? C'est là notre défi. Servons-nous de cette force collective pour instaurer des changements et réaffirmer la place qui nous revient de droit.

Comment pourrait-on concentrer cette force pour faire progresser significativement le quotidien des femmes enseignantes ? Quelles petites et grandes actions peuvent faire une différence dans notre milieu ? Pour reprendre les termes du *Collectif 8 mars*, utilisons ce feu pour changer les choses et continuer à redonner aux femmes la place qu'elles méritent !

Sommes-nous prêtes à dénoncer l'inacceptable et à investir l'énergie nécessaire pour améliorer nos conditions ? Partageons-nous nos succès, grands et petits ?

La parole est à vous

Nous vous invitons à partager des actions concrètes qui ont contribué à améliorer la condition du féminisme enseignant, par exemple :

- Partage d'écrits sur le travail invisible à vos collègues ;
- Adaptation de votre plan de cours afin d'inclure davantage les femmes inspirantes qui ont marqué l'histoire ;
- Sensibilisation de vos élèves à l'intersectionnalité, ces différents systèmes d'oppression qui s'entrecroisent, comme le racisme ou la transphobie.

Faites-nous parvenir vos témoignages à l'adresse webinfo@seom.qc.ca et nous les diffuserons dans l'infolettre *Le Point de départ* sous la section *Le SEOM veut vous entendre*.

Nous croyons fermement qu'ensemble, nous pouvons continuer à faire progresser l'égalité dans le milieu de l'éducation. Chaque action, aussi modeste soit-elle, contribue à faire entendre nos voix et à construire un avenir plus juste.

Parce que les acquis obtenus au prix de luttes acharnées demeurent fragiles.

Parce que la violence envers les femmes doit cesser.

Parce que l'écart salarial entre les hommes et les femmes perdure encore.

Parce que les attaques contre les femmes, qu'elles soient religieuses, financières, politiques ou sociales, constituent des atteintes à nos droits et nos vies.

Parce que de nombreux enjeux persistent et que des solutions concrètes doivent être trouvées afin d'en arriver à une égalité réelle, pas seulement en paroles ou sur papier.

Parce que nous aspirons à léguer à nos filles plus que ce dont nous avons hérité.

Consultez la page Féminisme enseignant pour plus de ressources.





LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Par Kela-Karina Tardieu Manigat
Enseignante à l'école des Amis-du-Monde

Alors que le *Mois de l'histoire des Noirs* tire à sa fin, prenons un moment afin de reconnaitre et honorer les contributions exceptionnelles des communautés noires au Québec, au Canada et dans le monde entier. Je suis fière de partager avec vous l'importance que revêt le *Mois de l'histoire des Noirs*. Transmettre la valeur de l'apport culturel des Noirs enrichit notre compréhension collective de la diversité qui façonne notre société et son histoire. Allons plus loin que ce que racontent les manuels scolaires d'histoire qui déforment souvent de la réalité.

Au cours des 360 dernières années, l'histoire des Noirs à Montréal s'est entrelacée avec celle de la ville, enrichissant son tissu social, culturel et économique. La contribution des Noirs dans des domaines comme la santé, l'ingénierie, la recherche, l'administration publique, les arts, la justice et l'éducation ont laissé une empreinte indélébile sur le développement de la ville et de la province.

Dans le secteur des arts, par exemple, des figures emblématiques, comme Oscar Peterson, ont propulsé Montréal au premier rang du jazz en Amérique du Nord, ajoutant une dimension vibrante à la scène musicale et culturelle de la ville.

Par ailleurs, dans le domaine des sciences, la chimiste canadienne, Dr Eugenia Duodu, est reconnue pour son approche innovante du développement communautaire. En effet, son projet *Visions of Science*, offre aux jeunes un accès équitable à l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).



The "Unlikely" Scientist | Eugenia Duodu | TEDxYouth@Toronto



Oscar Emmanuel Peterson

Bien que plusieurs écoles reconnaissent désormais le mois de février comme le *Mois de l'histoire des Noirs*, il reste encore du chemin à parcourir pour sensibiliser et éduquer les jeunes (et les moins jeunes) aux réalisations et à l'héritage des Noirs. En encourageant la compréhension mutuelle, le respect et la célébration de la diversité, nous contribuons à construire un avenir plus juste et équitable pour toutes et tous. Incorporez des éléments de l'histoire des Noirs dans votre plan de cours, car des femmes noires et des hommes noirs sont à l'origine de nombreuses et grandes réalisations dans le monde. Vous montrerez ainsi la beauté de nos cultures et continuerez à nous valoriser en tant qu'êtres humains, puisque nos histoires, nos succès et nos réalisations ont longtemps été cachés. *La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs* propose une programmation de discussions fort intéressante pour favoriser l'inclusion, renforcer le sentiment d'appartenance et lutter contre le racisme sous toutes ses formes.

Alors que nous clôturons ce mois d'apprentissage, rappelons-nous que la célébration de l'histoire des Noirs ne se limite pas à un seul mois. En cultivant chaque jour des occasions équitables pour toutes et tous et en reconnaissant les riches contributions des communautés noires à notre patrimoine culturel et intellectuel commun, nous nous dirigeons vers un avenir où chaque voix et chaque histoire comptent.

Visitez le site du *Mois de l'histoire des Noirs* pour en connaitre davantage sur l'histoire des communautés noires au Québec.



Crise au Moyen-Orient

POUR SOUTENIR LES EFFORTS HUMANITAIRES

Par Sarah Brabant
Conseillère aux communications

Le 24 janvier 2024, face à la crise humanitaire qui sévit actuellement au Moyen-Orient, le Conseil d'administration a approuvé un don de 3 000 $ au profit du *Fonds de secours Crise humanitaire au Moyen-Orient* de la *Croix-Rouge*. Ce montant sera prélevé dans le budget dédié aux solidarités.

La *Croix-Rouge canadienne* supporte les initiatives du *Mouvement international de la Croix-Rouge* et du *Croissant-Rouge* qui visent à apaiser les souffrances et à fournir une assistance humanitaire aux populations touchées par la crise qui s'est intensifiée depuis octobre 2023 au Moyen-Orient. Le financement servira pour des interventions dans le but de sauver des vies, en soutien aux opérations de secours et pour d'autres activités humanitaires essentielles, en fonction des besoins.

Les personnes qui souhaitent appuyer les efforts en cours sont invitées à verser un don



au Fonds de secours : Crise humanitaire au Moyen-Orient en ligne ou en composant le 1 800 418-1111. Les sommes amassées aident les gens et les communautés à se rétablir de l'épreuve vécue.

Rédaction : Sophie Milot, Steeve Pinsonneault, Kim Desjardins, Kela-Karina Tardieu Manigat et Sarah Brabant

Édition : Sarah Brabant

Révision linguistique et mise en page : Julie Denis

Le *Syndicalement vôtre* est une publication numérique diffusée par courriel aux membres du SEOM.

La reproduction et la rediffusion du *Syndicalement vôtre* sont encouragées avec la mention de la source.

Une production du Service des communications du SEOM | 23 février 2024

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal
4792, boulevard Saint-Charles
Pierrefonds (Québec) H9H 3C9
Tél. : 514 637-3548 Fax : 514 637-0000
www.seom.qc.ca | webinfo@seom.qc.ca

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal